



REDACTION ET CORRESPONDANCES ADMINISTRATIVES

DEVOIRS

1/- note de synthèse sur les innovations de la loi no 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

2/- note d'information sur l'état de la décentralisation au Cameroun.

3/- note de synthèse sur le statut spécial dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

4/- note d'information sur la rentrée solennelle de la deuxième cuvée de la formation continue de la NASLA.

5/ note de service relative à la gestion de la discipline dans une Collectivité Territoriale Décentralisée donnée.